



Création d'entreprise en tunisie

Par **ravemaster**, le **04/10/2011** à **18:37**

Bonjour,

je souhaite créer un salon de coiffure en tunisie car lors de vacances dans le pays j'ai remarqué que le domaine était peu exploité, mais je ne sais pas si les ressortissants étranger peuvent créer une entreprise facilement dans ce pays et quelles sont les règles fiscales et administrative à la création. Je pensais ouvrir un compte sur place et mettre petit à petit un peu d'argent dessus de manière a obtenir un prêt pour la création de mon entreprise car je ne dispose pas de fonds propres.

J'aimerais des conseils, par avance merci

Par **mimi493**, le **04/10/2011** à **20:59**

Il faut demander dans un forum juridique tunisien

(il y a toujours une raison pour que commerce n'existe pas, demandez-vous pourquoi)